



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie (Département des Finances) KIGALI.

Administrative stamp with fields for 'A traiter par', 'Date entrée: 19-03-74', and 'No Classement: 2389/13-00'.

Objet : Supplément prévisions budgétaires - Exercice 1974.

Handwritten note in red ink: 'Préciser les prévisions actuelles en ont-elles tenu compte?' with a large 'b' next to it.

Monsieur le Ministre,

Lors de l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'exercice 1974, il n'y a pas été tenu compte de la contribution directe rwandaise au fonds de fonctionnement pour la période de cinq (5) ans se terminant le 31 août 1978 qui est de quatre-vingt-dix-huit millions de francs rwandais pour le fonds d'opérations courantes de l'Université Nationale (art.12 du mémoire).

Mes services avaient pensé que cette charge était clôturée avec l'exercice 1973 selon l'ancien mémoire mais entre-temps celui-ci a été renouvelé et ceux-ci n'avaient pas été tenus informés.

Le montant repris ci-dessus se répartit comme suit :

Table with 5 columns: Period (1973-1974, 1974-1975, 1975-1976, 1976-1977, 1977-1978) and Amount (15.000.000 FRw, 17.000.000 FRw, 19.000.000 FRw, 22.000.000 FRw, 25.000.000 FRw).

Aux fins du mémoire concerné, l'exercice financier de l'Université Nationale commence le 1er septembre de chaque année et se termine le 31 août de l'année suivante.

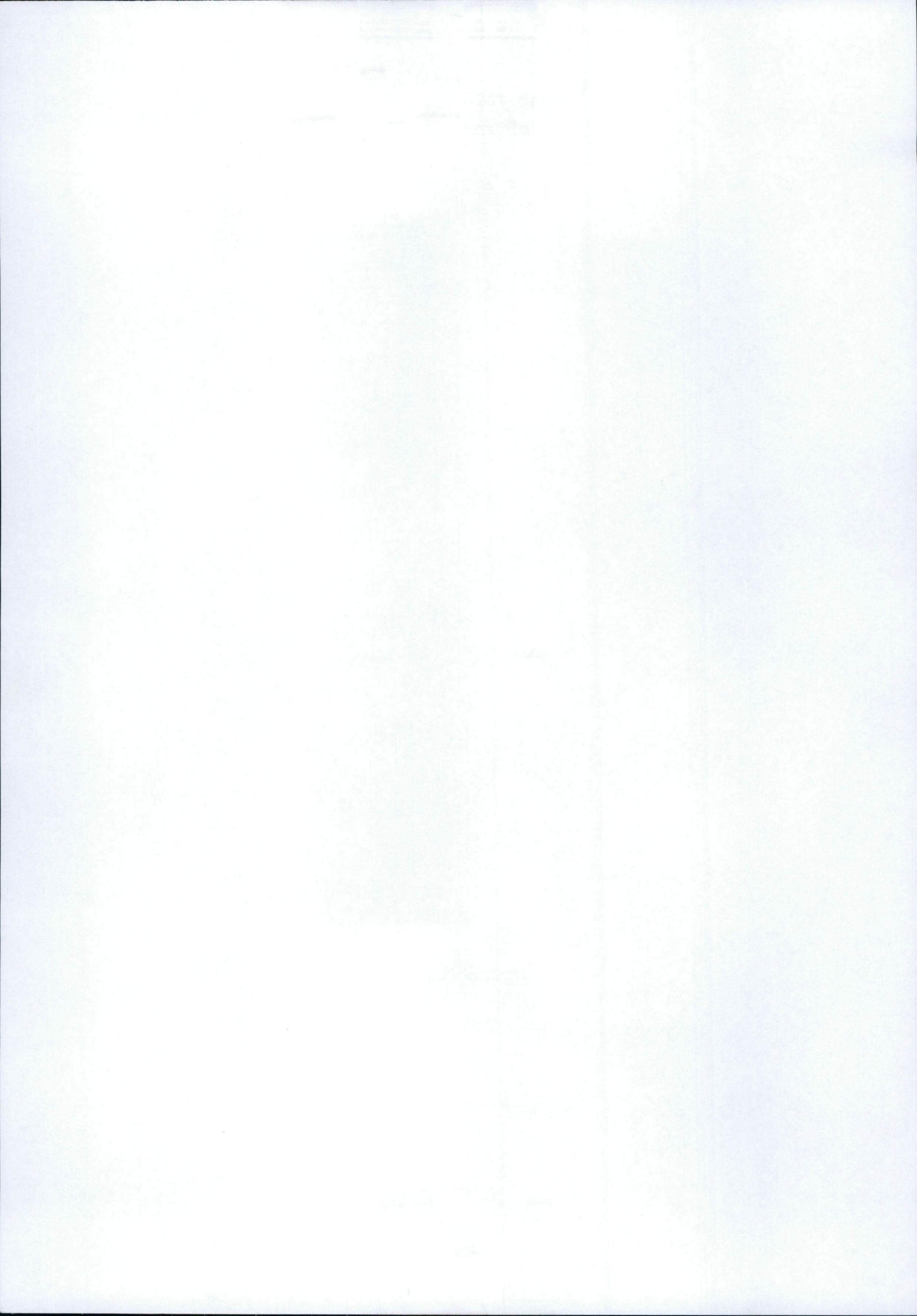
Cela étant, pour l'exercice 1973-1974, la contribution de : 15.000.000 FRw. aurait dû être versée le 1er septembre 1973. C'est pour cela qu'il faut prévoir un crédit pour les périodes : 1973-1974 - 1974-1975 à inscrire au B.O. 1974 soit : 32.000.000,FRw.

Je vous remercie de la suite urgente que vous réserverez à la présente.

Le Ministre de l'Education Nationale, Thaddée BAGARAGAZA

Handwritten signature in blue ink over the typed name.

Copie pour information à Monsieur le Président de la République Rwandaise à KIGALI.




 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

A traiter par \_\_\_\_\_

Réf. No :

Date entrée : 25-02-74

Annexe :

No Classement : 172/1600

 Objet : Supplément Prévisions  
Budgétaires 1974  
Achat de véhicules de  
service.

 Monsieur le Ministre des Finances  
et de l'Economie  
Département des Finances  
KIGALI

Monsieur le Ministre,

Référence faite à la décision prise par le Conseil du Gouvernement en date du 8 courant, relative à la suppression d'indemnités kilométriques, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe des prévisions supplémentaires en ce qui concerne les besoins en véhicules de service pour le Ministère de l'Education Nationale et vous demande d'y attacher une très grande importance.

En effet, jusqu'à présent en dehors du véhicule M009 qui est la voiture ministérielle, les autres véhicules encore en état de marche sont, soit les trois camionnettes affectées au ravitaillement des établissements scolaires qui en ont un grand besoin, soit des véhicules Unicef qui ont été donnés pour un programme déterminé (inspection des écoles familiales) et dont l'usage est réservé à ce seul usage suivant la convention passée entre l'Unicef et le Gouvernement.

Il est alors très important que les services qui n'ont aucun moyen de déplacement disposent au moins de quelques véhicules de service afin d'assurer un maximum de rendement. Il s'agit en ordre principal des Inspections d'Arrondissement, des Inspections Nationales tant primaires que secondaires, et des services au sein du Ministère; entre autres la gestion, l'équipement, le secrétariat et les études et recherches.

A cet effet, treize véhicules pourraient satisfaire aux besoins urgents du Ministère. Dix camionnettes Peugeot seraient à la disposition de dix inspections d'arrondissement soit un véhicule par arrondissement et les trois autres serviraient en plus des inspections nationales au sein du Ministère, aux autres départements ministériels qui en ont besoin. Il faut noter que lors des prévisions budgétaires 1974, les inspections d'arrondissement n'avaient pas été prises en ligne de compte, du fait qu'il existait encore une possibilité d'avance sur traitement pour achat véhicule. Les dits véhicules auront pour

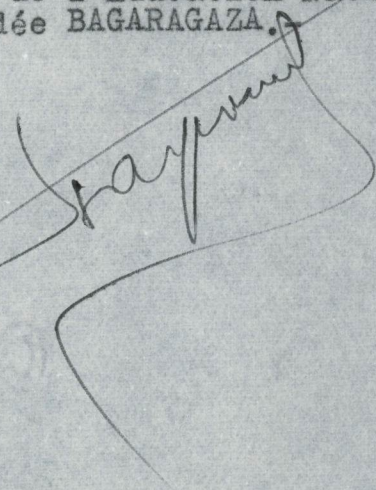
*MENDAL*

objet de faciliter la tâche des inspecteurs en ce qui concerne le transport du matériel scolaire, le paiement des salaires ainsi que les inspections et la mise en place du personnel enseignant et certainement pour la mise en place de la nouvelle réforme, si celle-ci est décidée par le Gouvernement.

Le Ministre de l'Education Nationale,  
Thaddée BAGARAGAZA.

Copie pour information à :

- ✓ - Monsieur le Président de la République Rwandaise à KIGALI.
- Monsieur le Directeur des Affaires Financières de l'Enseignement KIGALI.



Supplément du Projet des Prévisions  
Budgétaires Exercice 1974.

Ministère de l'Education Nationale

Article: Equipement Véhicules officiels

Services:

A) Secrétariat Général:

I4.I30.09.01

2 Peugeots Station: Prix: 611.000 X 2 = 1.222.000

Assur. 40.000 X 2 = 80.000

651.000 X 2 = 1.302.000

B) Etudes et Recherches:

I4.I31.09.01

I Peugeot Station: Prix : 611.000 X 1 = 611.000

Assur. 40.000 X 1 = 40.000

Total = 651.000 X 1 = 651.000

C) Administration de l'Enseignement:

I4.I32.09.01

10 Camionnettes Peugeot: Prix: 406.000 X 10 = 4.060.000

Assur. 40.000 X 10 = 400.000

Total Général= 446.000 X 10 = 4.460.000

Total général== 6.413.000

Cfr Garage N.A.H.V. en ce qui concerne les prix des  
véhicules susmentionnés.